

# Dispositif de formation aux compétences clés pour les métiers de la logistique

2 Mars 2010

# Dispositif de formation aux compétences clés pour les métiers de la logistique

Convention Collective Nationale des commerces de gros  
(CCN n° 3044)

## Sommaire

1. Contexte
2. Présentation du dispositif

## Contexte

**Signature d'un accord cadre de partenariat le 25 février 2009** entre les partenaires sociaux de la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CPNEFP) et l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI).

**Validation de la mise en place d'un plan d'action** par les partenaires sociaux lors de la CPNEFP du 17 septembre 2009, pour les salariés exerçant un métier dans la logistique.

A l'issue d'un appel d'offre réalisé au mois d'octobre, l'OCI confie la réalisation de cette étude à Catherine Gay Conseil et au CAFOC de Nantes.

## Présentation du dispositif

L'élaboration du dispositif comporte **7 étapes** :

- Validation du périmètre de l'étude en termes de métiers prioritaires
- Identification des situations professionnelles clés et des compétences clés associées
- Construction d'une architecture modulaire du dispositif à visée certifiante
- Conception des modules de formation
- Elaboration des supports de sensibilisation (direction des entreprises, encadrement intermédiaire et salariés)
- Information-formation des équipes Intergros
- Formalisation des modalités et outils nécessaires à une labellisation des organismes de formation

## 1<sup>ère</sup> étape

### **Détermination des modalités de réalisation de l'étude et validation du périmètre de l'étude en termes de métiers prioritaires :**

- Clarification des concepts utilisés (métiers, compétences, certification, compétences de base, savoirs, ...), en un lexique qui servira de langage commun pour la branche et qui prendra notamment appui sur les travaux réalisés par l'ANLCI,
- Recueil des informations existantes au niveau de la branche (référentiels métiers élaborés par la CPNEFP sur les métiers ciblés par les travaux, données sur la logistique dans les entreprises de commerces de gros, études menées par l'observatoire du commerce interentreprises, ...),
- Planning détaillé de réalisation de la mission précisant les différentes phases de validation des travaux par le Comité de Pilotage de l'étude.
- identifier, au sein des équipes logistiques des entreprises de commerces de gros, les situations professionnelles clés dans lesquelles l'écrit ou de manière plus générale les compétences clés deviennent une priorité et tendent à évoluer

#### **Résultats :**

- Glossaire
- Définition du périmètre de l'étude

**Prestataire :** CG Conseil

**Calendrier prévisionnel :** Mars 2010 → Présentation prévue à la CPNEFP du 11 mai 2010

## 2<sup>ème</sup> étape

### **Identification des situations professionnelles clefs et des compétences de base associées :**

- Le recueil d'information « terrain » :
  - Entretiens qualitatifs semi-directifs conduits avec des représentants d'entreprises du secteur, dans le cadre de visites d'entreprises et/ou dans le cadre d'échanges avec des représentants des branches professionnelles (fédérations professionnelles et organisations syndicales de salariés)
  - Rencontre avec des interlocuteurs susceptibles d'apporter un éclairage sur l'évolution des logiciels, outils, systèmes utilisés en logistique dans les activités ciblées par l'étude (réception, tenue des stocks, manutention, préparation de commandes et approvisionnement).

*Entretiens auprès d'entreprises et représentants des branches professionnelles menés par le consultant : prises de contacts 1<sup>ère</sup> quinzaine de janvier - entretiens janvier/février 2010*

- Groupe de travail réunissant des professionnels de la logistique connaissant bien la réalité des métiers du secteur et susceptibles de participer au recueil de documents et supports professionnels utiles pour la formation.

*Février 2010*

### **Résultats :**

- Elaboration d'un référentiel des compétences clefs pour les activités professionnelles caractéristiques des métiers de la logistique

**Prestataire :** CG Conseil

**Calendrier prévisionnel :** Avril → Présentation prévue à la CPNEFP du 11 mai 2010

## 3<sup>ème</sup> étape

### **Construction d'une architecture modulaire à visée certifiante :**

Cette phase consiste à élaborer l'architecture générale du dispositif de formation. Pour ce faire, les éléments suivant devront être élaborés :

- la démarche de positionnement des salariés à l'entrée en formation,
- la déclinaison des compétences clés en termes de modules,
- la progression entre les modules,
- la relation des modules aux certifications disponibles.

Le dispositif de formation aux compétences clés devra favoriser l'accès aux formations certifiantes et à la Validation des Acquis de l'Expérience.

### **Résultats :**

- Document de présentation de l'ensemble de l'architecture modulaire structurant le dispositif de formation.
- Document présentant une démarche possible de repérage des besoins avec un outillage opérationnel.

**Prestataire :** CAFOC de Nantes

**Calendrier prévisionnel :** Mai → Présentation prévue à la CPNEFP du 30 juin 2010

## 4<sup>ème</sup> étape

### **Conception des éléments structurant les modules de formation :**

En prenant appui sur les réalisations des étapes précédentes, notamment :

- les situations de travail identifiées, les compétences à développer, les savoir-faire à acquérir,
  - la place des modules dans l'architecture générale,
  - les supports de travail mobilisables en formation, notamment les écrits professionnels,
- il s'agira de :

- formuler les objectifs pédagogiques visés dans le module ainsi que les pré-requis pour y participer avec des chances de succès,
- élaborer un scénario pédagogique d'ensemble présentant les situations de travail de référence et une progression des savoirs,
- proposer à titre d'exemples des supports issus du travail avec les conditions pédagogiques d'utilisation (place dans une progression, consignes, points d'attention),
- définir la ou les situations d'évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques.

### **Etapes/livrables de la deuxième phase :**

- guides d'animation des modules. Pour chacun des modules seront présentés un scénario pédagogique d'ensemble, des exemples de situations de formation ancrées dans le travail et les modalités d'évaluation. Une attention sera portée aux relations avec les certifications.

**Prestataire :** CAFOC de Nantes

**Calendrier prévisionnel :** Juillet/Septembre → Présentation prévue à la CPNEFP du 16 septembre 2010

## 5<sup>ème</sup> étape

### **Elaboration des supports de sensibilisation pour les acteurs du dispositif (salariés, encadrement, direction de l'entreprise) :**

Cette phase consiste à élaborer, pour les différents acteurs du dispositif, un ensemble de supports susceptibles de faciliter la mise en place et le déploiement des actions de formation aux savoirs de base. Elle sera réalisée conjointement avec les intervenants du CAFOC.

Ces supports s'adresseront à des publics différents :

- La **direction des entreprises**, qui aura pour rôle d'impulser dans l'entreprise les projets de formation aux savoirs de base.
- L'**encadrement intermédiaire**, qui aura pour rôle d'accompagner les salariés bénéficiaires des formations et de favoriser la mise en place de situations professionnelles « apprenantes ».
- Les **salariés**, pour lesquels un support simple et accessible pourra être conçu en vue de donner du sens à la formation proposée et d'élargir le projet vers l'accès à une certification professionnelle reconnue dans la branche et en dehors de la branche.

### **Résultats/livrables attendus de la première phase :**

- Le contenu des 3 supports (un support par public)

**Prestataire :** CG Conseil

**Calendrier prévisionnel :** Octobre → Présentation prévue à la CPNEFP du 18 novembre 2010

## 6<sup>ème</sup> étape

### **Formation des équipes Intergros :**

Cette formation, qui sera animée conjointement par CG Conseil et le CAFOC de Nantes, présentera notamment :

- la manière dont ont été élaborés les modules de formation (travaux réalisés lors la première partie des travaux, à savoir l'identification des situations professionnelles clefs et des compétences associées).
- les éclairages apportés par les démarches animées par l'ANLCI en matière d'expérimentation et d'identification des bonnes pratiques en matière de lutte contre l'illettrisme dans les entreprises.
- un ensemble de recommandations afin que les équipes régionales disposent des éléments nécessaires pour animer le réseau d'organismes de formation labellisés au niveau local.

### **Résultats :**

- Le contenu du support de formation
- Co-animation de la formation avec le cabinet CG Conseil

• **Prestataire :** CG Conseil et le CAFOC de Nantes

• **Calendrier prévisionnel :** Octobre

## 7<sup>ième</sup> étape

### **Formalisation des modalités et des outils nécessaires à une labellisation des organismes de formation :**

De façon à garantir la mise en œuvre de la démarche élaborée lors des étapes précédentes, un réseau d'organismes compétents doit être constitué. Pour cela, le CAFOC de Nantes réalisera :

- un cahier des charges formulant les attendus en matière de démarches pédagogiques, de références d'actions de cette nature et de compétences des intervenants,
- l'envoi du cahier des charges aux organismes identifiés comme intervenant dans ce champ,
- la sélection des organismes en fonction des offres les plus pertinentes.

### **Résultats :**

- Cahier des charges à destination des organismes de formation
- Appui méthodologique pour analyser les offres des prestataires sollicités

**Prestataire :** CAFOC de Nantes

**Calendrier prévisionnel :**

## Tableau récapitulatif

Phase	Prestataire	Échéance prévisionnelle